

PLAN DE COURS

GPL-3002 : Séminaire d'intégration

NRC 15751 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants d'explorer une problématique en recourant à la fois aux instruments de l'analyse économique et de l'analyse politique. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, l'activité sera normalement encadrée par deux professeurs appartenant à chacune des disciplines. Les thèmes à l'étude varieront selon les compétences et les intérêts des responsables du séminaire : questions d'actualité nationales ou internationales, analyse d'une politique publique particulière, réflexion plus large sur les méthodes employées respectivement par l'économie et la politique, convergences et divergences entre ces disciplines.

Plage horaire

Séminaire

mardi	08h30 à 11h20	DKN-1451	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103090> (13h39)

Coordonnées et disponibilités

Pauline Côté

Enseignante

Local 4449 DKN

Pauline.Cote@pol.ulaval.ca

Tél. : 418 656 2131 poste 3534

Télec. : 418 656 7861

Disponibilités

Disponibilités diverses.

SVP confirmez votre rendez-vous par courriel.

Vincent Boucher

Enseignant

Local 2260 DES

<https://www.vincentbouchereconomist.com/>

vincent.boucher@ecn.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 8546

Disponibilités

Disponibilités diverses.

SVP confirmez votre rendez-vous par courriel.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Plan de cours non officiel

12 janv. 2019 (13h39)

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs d'apprentissage	4
Modalités pédagogiques	4
Les règles du jeu	5
Liste des thèmes d'études	5
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9
Annexes	9

Plan de cours non officiel

12 janv. 2019 (13h39)

Description du cours

Objectifs d'apprentissage



Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre les outils de la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique, et leur utilisation dans les politiques publiques du Canada et du Québec. Les méthodes utilisées pourront aussi servir aux étudiantes ou étudiants qui désirent poursuivre leurs études au niveau gradué.

L'analyse des politiques publiques est fondée sur le jeu des différents acteurs, les ressources dont ils disposent et le cadre institutionnel dans lequel ils évoluent. Ce séminaire permettra aux étudiants d'utiliser les outils théoriques et analytiques nécessaires à une bonne compréhension des politiques publiques: leur raison d'être, leur formulation, leur mise--en-oeuvre, leur évolution, les effets attendus et les résultats obtenus.

Les étudiants seront amenés à réfléchir aux approches, aux théories et aux niveaux d'analyse à travers lesquels il est possible de comprendre l'élaboration et la conduite de ces politiques dans l'environnement régional, national et international actuel.

Le séminaire vise également à approfondir les méthodes de travail et le développement des habiletés liées au marché du travail à travers de différents exercices individuels et collectifs. Pour y parvenir, le séminaire épouse différents moyens et différentes méthodes d'apprentissage. En plus d'un travail de recherche, le séminaire mettra l'accent sur les débats en classe et la capacité de présenter oralement les réponses possibles à une problématique sociétale.

Plus précisément, le travail principal consistera à rédiger en équipe **un document de recherche** en étroite consultation avec les responsables du cours qui assureront la direction des travaux. Ce projet de recherche sera aussi **présenté lors d'un colloque-étudiant**. Ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, les étudiants devront constamment garder à l'esprit, tout au long du développement du projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter le sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant en discussion afin de bénéficier de leur éclairage mutuel des particularités propres au fonctionnement des collectivités.

Modalités pédagogiques

Les activités du séminaire se déroulent en deux étapes. Il y a d'abord un volet exposé par les responsables du cours. Les étudiants devront participer activement à toutes les présentations et participer activement aux périodes de discussion.

Le second volet sera un colloque-étudiant dans lequel des équipes s'alterneront pour présenter les résultats de leurs travaux. Une liste de thèmes est mise à la disposition des étudiants[1]. Les responsables des deux disciplines science économique et science politique assumeront la direction et la supervision des équipes, au gré de rencontres particulières convenues au long du trimestre avec les équipes.

Des séances plénières en salle sont prévues pour l'ensemble du groupe, soit aux deux premières semaines. En plus de la présentation du plan de cours, les modalités d'organisation de la session ainsi que l'approche d'analyse exigée seront présentées. Pour débiter la session du bon pied, nous insistons sur l'importance de participer à ces séances plénières.

[1] Voir la liste des thèmes d'étude présentée ici-bas.

Les règles du jeu

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Lors des rencontres hebdomadaires, les professeurs invités débiteront par un exposé magistral. Les étudiants devront avoir fait toutes les lectures obligatoires avant de se présenter aux séminaires. Il est recommandé de préparer des notes, commentaires personnels et questions avant chaque séance afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion. Pour faciliter la préparation de chacune de ces séances, les étudiants doivent garder à l'esprit les questions suivantes lors de leurs lectures :

1. Quelle est la thèse de l'auteur ?
2. Quelle théorie, approche ou niveau d'analyse est mobilisé par l'auteur ?
3. L'argumentation est-elle convaincante ? Pourquoi ?
4. Quelles sont les conclusions de recherche de l'auteur ?
 - *Politique concernant la participation*

Les présences seront prises en début de chaque cours. Les enseignants considèrent important que les étudiants participent à toutes les sessions, celles-ci abordant des sujets différents d'une semaine à l'autre. Ainsi les absences, à un cours ou à une partie du cours, devront être justifiées (ex: par un billet médical). **Celles non justifiées seront pénalisées de 5% par absence jusqu'à concurrence de 20% de la note finale de la session universitaire.**

- *Politique concernant les retards*

Les étudiants qui soumettront leur travail de session en retard seront pénalisés. **Ils perdront un point (sur 30) par jour de retard**, à moins d'avoir pris des arrangements au préalable avec les enseignants.

· *Infractions d'ordre académique*

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source. Pour plus d'information concernant le plagiat, veuillez consulter le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* en visitant l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

· *La politique linguistique*

La Politique sur l'usage du français à l'Université Laval stipule que « [l]es enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égales, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français ». Certains écrits sur les politiques publiques du Canada sont en langue anglaise et il n'est donc pas toujours possible de trouver des textes à « qualité scientifique et pédagogique égales » en français. En conséquence, certaines lectures obligatoires pourraient être en langue anglaise.

Liste des thèmes d'études

Les groupes et les sujets associés seront formés en utilisant la procédure suivante:

Chaque étudiant aura à sa disposition un total de 7 jetons de vote. Chaque étudiant sera amené à voter pour son/ses sujets préférés en associant le nombre de jetons voulus sur chacun des sujets. **Tous les jetons doivent être utilisés lors du vote.**

Les professeurs responsables formeront les groupes en utilisant la procédure suivante.

1- Le premier sujet choisi sera celui pour lequel le **minimum** des 4 meilleurs votes sera la plus élevée. Les membres choisis sont ceux qui ont donné les votes les plus élevés pour ce sujet. Les égalités sont résolues au hasard.

2- Le sujet et les étudiants assignés à ce sujet à l'étape 1 sont retirés (ainsi que leurs votes).

3- On refait l'étape 1 avec les étudiants et sujets restants, mais pour le minimum des 3 meilleurs votes.

4- Toute indifférence/égalité sera résolue au hasard. Tout étudiant ou étudiante ne respectant pas la procédure (e.g. utilise **moins** ou **plus** de jetons) se verra attribuer des groupes et sujets à la discrétion des professeurs responsables.

La composition des équipes de travail et les sujets de recherche souhaités doivent être communiqués aux enseignants par courriel avant le **28 janvier 2019**. Un courriel type associe un pointage à un sous-ensemble des sujets ci-dessous. Le total des pointages doit **sommer à 7**.

Les sujets se présentent soit sous la forme d'études de cas de la mise à l'agenda gouvernemental de problèmes et de choix publics à débattre (analyse des politiques publiques), soit d'analyses d'impacts économiques et sociaux ou d'évaluation.

1. La pénurie de main-d'oeuvre: un problème public?
2. Le vieillissement de la population
3. La mobilité sociale descendante
4. Les inégalités sociales
5. L'immigration
6. L'environnement
7. L'impôt de solidarité
8. L'évasion fiscale
9. Fondations privées et fiscalité: politique du tiers secteur
10. La légalisation du cannabis
11. Le financement des partis politiques
12. Infrastructures ou équipements collectifs?: Établissement des besoins et priorisation des projets ou programmes d'investissement publics

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 (mardi 15 janvier) - PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DU SÉMINAIRE	
Semaine 2 (mardi 22 janvier) - L'analyse ex-ante Vincent Boucher	
Semaine 3 (mardi 29 janvier) - L'analyse ex-post Vincent Boucher	
Semaine 4 (mardi 5 février) - Mise à l'agenda et règlement de problèmes publics Pauline Côté	
Semaine 5 (mardi 12 février) - Types de politiques publiques et études de cas Pauline Côté	
Semaines 6-9 (mardi 28 février-mardi 12 mars) - Recherche et rédaction Rencontres d'équipes avec les professeurs	
Semaines 10 (mardi 19 mars) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 1 et 2	
Semaine 11 (mardi 26 mars) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 3 et 4	
Semaine 12 (mardi 2 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 5 et 6	
Semaines 13 et 14 (mardi 9 avril et mardi 16 avril) - Rédaction finale Rencontres d'équipes avec les professeurs	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au cours (présences)	À déterminer	Individuel	20 %
Intra	À déterminer	Individuel	30 %
Colloque	À déterminer	En équipe	20 %
Travail de recherche	À déterminer	En équipe	30 %

La participation au cours: Les présences seront prises en début de chaque cours. Les enseignants considèrent important que les étudiants participent à toutes les sessions, celles-ci abordant des sujets différents d'une semaine à l'autre. Ainsi les absences, à un cours ou une partie du cours, devront être justifiées (ex: par un billet médical). Celles non justifiées seront pénalisées de 5% par absence jusqu'à concurrence de 20% de la note finale de la session universitaire.

L'examen intra : La session du mardi **7 février, 2017** débutera par la présentation de divers programmes de maîtrise offert à l'Université Laval. Puis, en deuxième partie du cours, l'examen (30% de la session) consistera en 15 questions, avec réponses à choix multiples, sur le document et les présentations des enseignants sur "*Les jalons d'une analyse en économie politique*".

Le colloque étudiant : Les présentations seront réparties sur trois séances de cours, à savoir :

- Le mardi 04 avril, 2017 : Équipes 1, 2 et 3
- Le mardi 11 avril, 2017 : Équipes 4, 5 et 6
- Le mardi 18 avril, 2017 : Équipes 7, 8, 9, et 10

La composition des équipes de travail et les sujets de recherche souhaités doivent être communiqués aux enseignants par courriel avant le samedi **21 janvier, 2017**. Chaque groupe doit comprendre **trois (3) membres**. Chaque groupe doit faire parvenir aux enseignants cinq (5) choix clairement exprimés par ordre décroissant de préférence et tirés exclusivement de la liste établie par les enseignants.

Chaque équipe disposera de 30 minutes pour présenter leur recherche suivie d'une période de discussion de 15 minutes. Les étudiants seront invités à remplir un formulaire d'évaluation de la présentation de leurs collègues. Les commentaires des enseignants seront fournis plus tard avec les résultats obtenus. L'évaluation tiendra compte des éléments suivants: le contenu de la présentation (clarté du plan de la présentation, présentation efficace du sujet, respect de l'approche d'analyse d'économie politique, discussion favorisée avec le groupe, réponses intelligibles et appropriées).

Le travail long : Le rapport de votre recherche doit être de 25 pages, incluant la bibliographie ainsi que les notes de bas de pages (ou placées à fin du texte), mais excluant les annexes (1 ½ interligne, 12 Times New Roman). Vous devrez envoyer votre essai par courriel aux deux enseignants. La date de remise : au plus tard le **vendredi 21 avril à 16h00**.

Les étudiants qui soumettront leur travail de session en retard seront pénalisés. Ils perdront un point (sur 30) par jour de retard, à moins d'avoir pris une entente préalable avec les enseignants.

La correction tiendra compte de la maîtrise de la matière, des liens avec les objectifs du cours, de la rigueur du raisonnement, de la compréhension (structure de la réflexion), de la qualité de l'expression écrite et de la présentation.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français sera prise en considération dans l'évaluation.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.


Bibliographie et annexes


Bibliographie

« Guide pour la présentation des travaux étudiants », Département de science politique, 2005 (<http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>)

Malo, Marie, « Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise », Montréal, Québec-Amérique, 1996, 322 p.

Annexes


 Banque du Canada
URL : <http://www.bank-banque-Canada.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

 Banque mondiale
URL : <http://www.worldbank.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

 Fonds monétaire international
URL : <http://www.imf.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

 Ministère des finances du Canada
URL : <http://www.fin.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

 OCDE
URL : <http://www.oecd.org>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

 Statistiques Canada
URL : <http://www.statcan.gc.ca>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

-  The Economist
URL : <http://www.economist.com>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011
-  Organisation mondiale de la santé
URL : <http://www.who.int/fr/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Institut de la statistique du Québec
URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Affaires Mondiales du Canada - Développement
URL : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/index.aspx?lang=fra>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Organisation mondiale du commerce
URL : <https://www.wto.org/indexfr.htm>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Conseil économique et social de l'ONU
URL : <http://www.un.org/fr/ecosoc/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  International Development Association (Banque mondiale)
URL : <http://www.worldbank.org/ida/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Québec International
URL : <http://www.quebecinternational.ca/services/>
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015
-  Hiver2015-GPL3002 - Guide de l'étudiant recherche documentaire.pdf
(666,51 Ko, déposé le 19 déc. 2018)
-  Présentation maîtrise M et MM 2014 avec effet.pptx
(1,67 Mo, déposé le 19 déc. 2018)
-  Guide de présentation des travaux de recherche
URL : <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Plan de cours non officiel

12 janv. 2019 (13h39)